

Je tiens à signaler l'article très juste, de Brice Lacourieux, paru dans *L'Express*, sur des pratiques qui mettent en cause le droit d'amendement des parlementaires. Il s'agit d'une mise en application, récente, de l'article 45 de la Constitution dans des conditions que je juge, pour ma part, très contestables, mais de surcroît arbitraires. J'ai souvent dénoncé cet état de choses en commission et en séance publique. L'article de Brice Lacourieux en montre très clairement les conséquences.

JPS

>> [Lire l'article](#)